

Direction des services multidisciplinaires de santé et de services sociaux, de la recherche et de l'enseignement

Objet : Directives pour l'obtention de renseignements contenus au dossier d'un usager en lien avec les recours collectifs du tabac

Avant d'adresser une demande, nous vous invitons à consulter la page Internet des recours du tabac à l'adresse suivante <https://recourstabac.com/>, pour plus de détails.

Nous vous rappelons que les renseignements concernant un usager sont confidentiels et soumis à la *Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux*. Ceci étant, si vous souhaitez obtenir des renseignements contenus au dossier d'un usager en lien avec les démarches nécessaires pour faire partie d'un des recours collectifs du tabac, vous devez nous adresser une demande en bonne et due forme.

Pour ce faire, vous devez compléter un des formulaires ci-dessous ou nous faire parvenir une demande contentant les mêmes informations.

- Pour une victime du tabac :
<https://www.recourstabac.com/wp-content/uploads/2026/03/demande-de-documents-medicaux-victime.pdf>
- Pour la succession d'une victime du tabac :
<https://www.recourstabac.com/wp-content/uploads/2026/03/demande-de-documents-medicaux-succession.pdf>

Les documents seront envoyés directement aux représentants du recours collectif.

Vous pouvez acheminer votre demande et les documents nécessaires aux coordonnées suivantes :

- Par courriel : acces.dossier.ciessler@ssss.gouv.qc.ca
- Par télécopieur : 450-975-5356
- Par la poste ou en personne: CLSC Sainte-Rose, Service des archives médicales, 280 boul. Roi-du-Nord, Laval, QC, H7L 4L2, local 1540.

L'équipe du Guichet unique d'accès à l'information
Service des archives médicales